

PROFIL DE POSTE
INFIRMIER
HOSPITALISATION COMPLETE UNITE CHOPIN
PSYCHIATRIE ADULTE A

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

SITE : Gabriel Montpied

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE A / CHOPIN

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Infirmier

Quotité de travail : 100%

Service : CHOPIN

Praticien responsable du pôle : Pr JALENQUES

Praticiens responsables de l'unité : Dr BOURLOT/DR MITELMAN

Directrice des soins : Mme BELIEN-ROSSEEL

Cadre supérieur de santé : Mme BERLANDI

Cadre de santé : Mme QUINSAT

PRESENTATION DU SERVICE

Il s'agit d'une unité d'hospitalisation qui accueille des jeunes adultes entre 16 et 25 ans dans un contexte de souffrance psychique aigue les menant à un primo contact avec la psychiatrie (crise suicidaire sans passage à l'acte, patients ayant réalisés des passages à l'acte suicidaire, conduites à risque, émergence de symptômes psychiatriques impactant le fonctionnement ..) L'unité correspond à un lieu contenant thérapeutique exempt des zones conflictuelles qui ont participé à l'éclosion de la crise. Elle propose un accompagnement pluridisciplinaire avec un espace d'évaluation et de soin permettant l'expression et l'élaboration de la souffrance psychique de l'adulte jeune, qui correspond à une dynamique psychique particulière en lien avec la transition de l'adolescence à l'âge adulte, et correspondant également à la possibilité d'émergence de troubles psychiatriques.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

L'infirmier(e) :

- **Assure l'accueil de la personne soignée et de son entourage**
- **Collabore avec les médecins, l'équipe paramédicale (autres IDE, éducateurs), les différents intervenants (assistante sociale, psychologue) pour établir le projet de soins thérapeutique, assurer sa mise en œuvre, son suivi, son réajustement et préparer la sortie du patient**
- **Assure la prise en charge individualisée avec la personne soignée et sa famille**
- **Organise et participe à la réalisation des activités à visée thérapeutique**
- **Participe aux synthèses avec les familles et le médecin**
- **Assure un travail relationnel individualisé avec le jeune adulte et la famille**
- **Assure, si besoin, l'accompagnement du jeune adulte dans ses démarches administratives, sociales, foyer...**
- **Accueille et assure l'encadrement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité**
- **Travaille avec les partenaires de santé et sociaux extérieurs**
- **Assure la traçabilité des soins sur le logiciel de soins et les transmissions ciblées**
- **Promeut des actions d'éducation à la santé**
- **S'engage à s'inscrire dans des formations en lien avec le projet de soins et de service et dans des formations institutionnelles et des groupes de travail**
- **Participe à l'organisation et à la gestion du service (consommables, pharmacie, gestion des repas..)**
- **Respecte les mesures d'hygiène, de sécurité et les procédures institutionnelles et de service**
- **Participe à la démarche qualité de l'établissement**

CAPACITES REQUISES

- **Animer un groupe thérapeutique**
- **Avoir un sens de l'écoute et le sens du travail en équipe**
- **Faire preuve de tolérance envers les particularités de la personnalité du patient**
- **Avoir des capacités d'organisation, d'adaptation et de communication adaptée**
- **Faire preuve de créativité**
- **Assurer les entretiens infirmiers avec les patients et/ou leur famille**
- **Faire évoluer ses pratiques professionnelles**
- **Savoir gérer les situations d'urgence et être capable de prise de recul**
- **Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve**

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- **Avoir des connaissances et des compétences en santé mentale ou s'engager à les acquérir**
- **S'engager dans un développement professionnel continu**
- **Avoir le permis de conduire**
- **Horaires : 6h - 13h30 / 13h - 20h30**
- **Travail : un week-end sur deux**
- **Assurer ponctuellement des remplacements de nuit : 20h15 – 6h15**
- **Possibilité de mobilité ponctuelle sur le pôle de psychiatrie (psychiatrie A, psychiatrie B, pédopsychiatrie)**
- **Obligation de s'organiser avec l'équipe pour les congés**

